

2 août 2006

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BELVEDERE

(Eurolist)

Par courrier du 1^{er} août 2006, reçu le jour même, la société Deutsche Bank AG (Taunusanlage 12, 60325 Francfort-sur-le-Main, Allemagne), a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 juillet 2006, par suite d'une cession d'actions sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BELVEDERE, et détenir 124 293 actions BELVEDERE représentant autant de droits de vote, soit 4,98% du capital et 4,05% des droits de vote de cette société (1).

Le déclarant détient en outre 196 260 bons de souscription d'actions BELVEDERE émis le 11 avril 2006 (« BSAR 2 »), donnant accès à autant d'actions BELVEDERE.

(1) Sur la base d'un capital composé de 2 498 335 actions et 3 066 810 droits de vote.